



**AMAP 2015/2016  
Février 2016**

## **Des nouvelles des Olivades de Daniel Vuillon**

---

### **Un petit historique**

Depuis 1987, les terres des Olivades ne sont plus en zone agricole pour permettre la construction de l'hyper marché Continent aujourd'hui Carrefour. Cette modification du zonage **interdisait l'activité agricole**. N'ayant pas d'effet rétroactif elle ne s'appliquait pas à moi, officiellement agriculteur sur ces terres avant que cette décision soit prise.

A partir de cette époque nous avons du subir de nombreuses pressions pour réaliser l'objectif de la Commune d'Ollioules qui était de faire sur ce secteur une vaste zone commerciale comme Grand Var à l'Est de Toulon.

Nous avons jusqu'ici résisté à ces agressions et pu conserver ces terres, berceau de ma famille depuis 1804. Nous avons toujours été très fortement soutenus au cours de ces 30 ans par les consommateurs clients du point de vente d'abord puis les abonnés de l'Amap ensuite.

### **Un retour à la zone agricole**

En décembre 2015 nous avons appris lors d'une réunion publique à Ollioules que les terres des Olivades étaient classées en **zone agricole dans le projet de PLU** de la Commune...Enfin ! 30 ans de résistance pour enfin obtenir ce que nous réclamons depuis tout ce temps, un zonage en conformité avec notre activité historique et actuelle.

### **Qu'est ce que cela change**

- Tout d'abord une pérennité à l'activité agricole qui a toujours été celle de ces terres et des générations qui s'y sont succédées
- La possibilité de transmettre l'entreprise agricole avec statut d'exploitant à un repreneur, ce qui n'était pas possible dans le zonage précédent où l'activité n'était liée qu'à mon propre statut d'exploitant.
- La rénovation du bâti, du verger, du matériel peut se faire sans risque

### **Meilleure perspective d'avenir pour l'Amap**

Au terme du contrat en cours qui se termine fin mars, le zonage agricole permet d'envisager sereinement une nouvelle saison à partir d'avril.

Les cultures sont mises en place en conséquence : fraise de printemps bientôt dans vos paniers et d'été, verdure de printemps, courgettes, tomates, poivrons, aubergines, pommes de terre, concombre, aromatiques...

### **Une mauvaise nouvelle**

Benjamin qui devait prendre ma suite nous a fait savoir qu'il avait changé d'avis et envisage de nous quitter avec Sophie.

Cela nous oblige à recruter dans les plus brefs délais leurs remplaçants, ce qui n'est pas une mince affaire.

C'est la dernière difficulté qu'il nous reste à solutionner pour assurer une continuité à ces terres qui doivent continuer à jouer leur rôle de terres nourricières ce qu'elles ont toujours fait jusqu'ici.

### **On continue**

Vous savez maintenant tout sur la situation présente des Olivades.

Le renouvellement des contrats approche.

Denise et les coordinateurs, Didier et Dany pour le lundi et Marie Pierre pour le jeudi vous communiquent toutes les infos sur le déroulement des réinscriptions.

### **Merci pour votre soutien et longue vie aux terres des Olivades**

Daniel

## **Nouvelle saison AMAP 2016- 2017**

---

La nouvelle saison commence en avril 2016 et se termine fin mars 2017

Tout se passe au moment de la distribution avec la participation active des coordinateurs.

Nous vous demandons de noter votre **intention de renouveler** pour pouvoir nous compter.

La SCEA les Olivades a besoin d'évaluer le nombre d'amapiens sachant qu'il lui faut atteindre un quota de contrats pour la bonne gestion économique de la ferme.

Dès le début du mois de mars, avec les coordinateurs c'est la **prise des inscriptions**

jusqu'au jeudi 24 mars pour laisser le temps à Didier et Marie-Pierre de faire l'état de trésorerie et permettre à notre comptable d'effectuer les encaissements de début avril.

Vous recevrez le nouveau contrat que vous pouvez commencer à remplir chez vous ainsi que les chèques. Sinon n'oubliez pas votre chéquier. Cette démarche nécessite votre présence au moment de la distribution.

Cela me donne l'occasion de déplorer un nombre de plus en plus important de personnes qui ne viennent pas chercher leur panier entre 17 et 19h. Je sais que c'est la plus grosse contrainte pour certain de venir dans ce créneau mais c'est celui qui convient au plus grand nombre et à l'organisation du travail à la ferme.

La préparation du panier hors heure de distribution doit rester ponctuelle voire accidentelle. Vous savez combien c'est important pour le producteur comme pour vous que nous soyons en contact chaque semaine pour entretenir notre partenariat. Notre relation n'est pas commerciale (l'AMAP n'est pas un « drive »). Vous et nous sommes « acteurs » ensemble pour défendre les valeurs simples de l'AMAP: produire sain et respecter la nature et bien se nourrir en garantissant la rémunération du travail de l'agriculteur par l'engagement à l'avance.

## **Un grand merci**

---

Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que la première AMAP de France entre dans sa 15<sup>ème</sup> année.

Heureux de vous rappeler que les Olivades existent toujours grâce à votre soutien et notre partenariat.

Depuis 2001 l'AMAP a pérennisé 4 emplois permanents et 1 emploi saisonnier.

Grâce à l'AMAP et à la stabilité économique de l'entreprise agricole de nombreux apprentis et stagiaires ont pu se former à l'agriculture paysanne et biologique et beaucoup d'entre eux sont agriculteurs aujourd'hui grâce à leur AMAP.

Denise